

VILLE  
DE  
**SAULXURES-LÈS-NANCY**



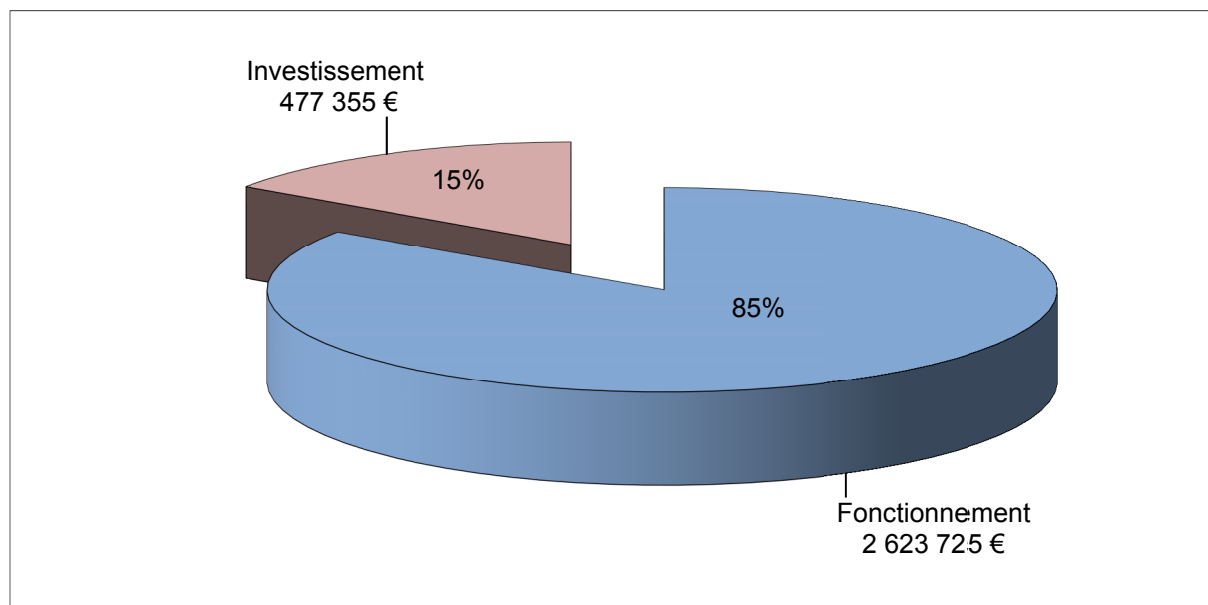
# Rapport de présentation

## BUDGET PRIMITIF

2018

Depuis le Rapport de Présentation Budgétaire présenté en Conseil Municipal du 6 février 2018, aucun élément nouveau n'est à signaler. Le montant des dotations 2018 intégrant l'impact de la réforme de la taxe d'habitation ne nous a toujours pas été notifié, donc pas d'évolution significative des masses budgétaires.

Le Budget Primitif 2018 se répartit comme suit :



# 1 – LE FONCTIONNEMENT

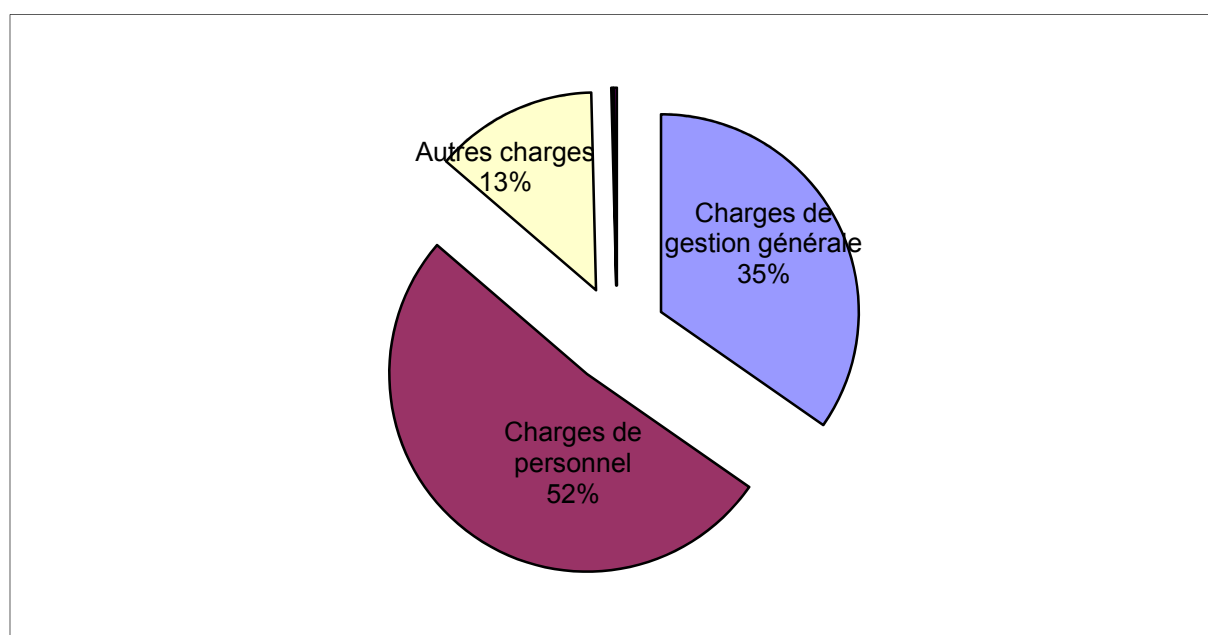
## 1-1 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'inscription des dépenses dans une enveloppe d'augmentation de 1% ne semble pas réaliste à ce jour, compte tenu d'un certain nombre d'aléas comme par exemple les travaux de réparation du camion pour un montant de 24 000 €, la nécessité d'établir le document unique pour un montant de 3 600 € ou l'augmentation de 8 000 € des travaux en régie.

Néanmoins, une attention particulière devra être menée quant à la réalisation effective des dépenses inscrites au BP 2018.

### Présentation par chapitre BP 2018

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors dép. imprévues)	Total budgétisé
Charges de gestion générale	788 880 €
Charges de personnel	1 173 820 €
Autres charges de gestion courante	302 680 €
Charges exceptionnelles	3 000 €
Provisions créances douteuses	6 000 €
Total dépenses de fonctionnement	2 274 380 €

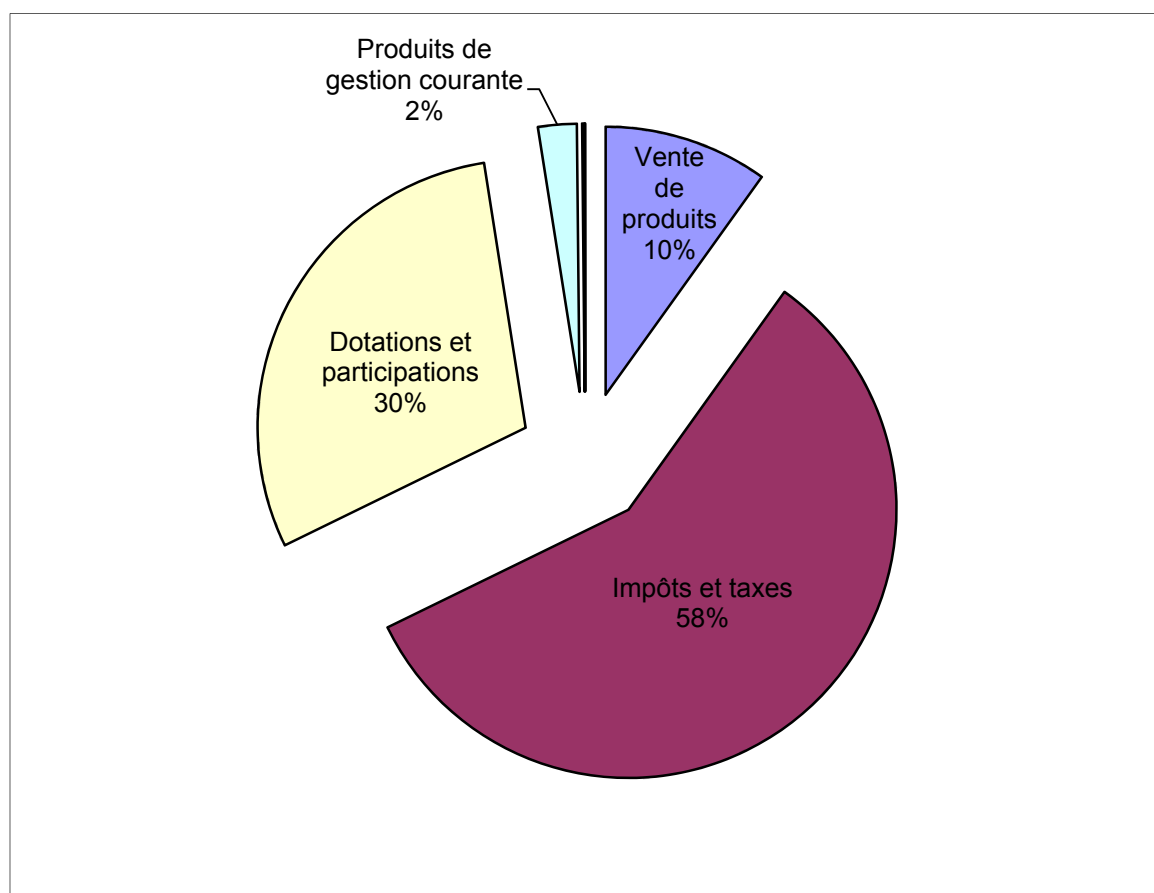


## 1 -2 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de l'exercice s'établissent à 2 169 778 €, en retrait de 2% par rapport à la réalisation du budget 2017. Ce qui correspond au principe de prudence budgétaire compte tenu de l'absence de certitudes sur le montant des dotations 2018 et l'impact de la réforme de la taxe d'habitation.

### Présentation par chapitre BP 2018

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Total budgétisé
Vente de produits	214 780 €
Impôts et taxes	1 255 640 €
Dotations et participations	645 400 €
Produits de gestion courante	50 503 €
Produits exceptionnels et financiers	3 155 €
Atténuation de charges	300 €
Total recettes réelles de fonctionnement	2 169 778 €



## 2 – L'INVESTISSEMENT

### 2-1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement représentent les charges liées au remboursement de la dette en capital et les dépenses d'équipement qui sont regroupées au sein des chapitres 20 et 21.

#### Les dépenses d'investissement BP 2018

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors dép. imprévues)	Total budgétisé
16 - Emprunts	6 840 €
20 - Immobilisations incorporelles (études, licences, logiciels...)	60 971 €
21 - Immobilisations corporelles	224 015 €
Total dépenses d'investissement	291 826 €

#### Le détail du chapitre 21

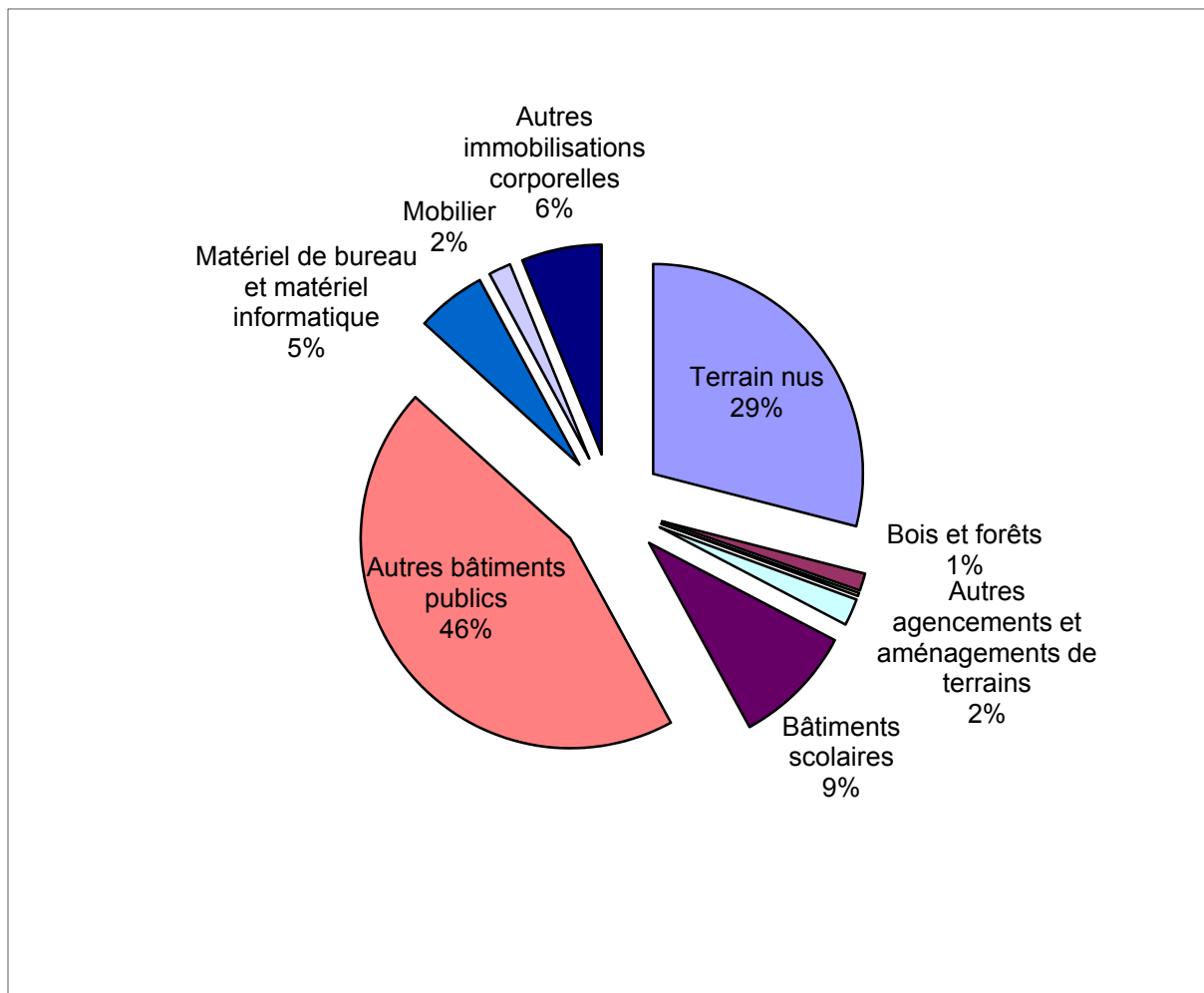
2111 - Terrain nus (achat du terrain Vahotte)	65 000 €
2117 - Bois et forêts (frais acquisition forêt Fourasse)	3 000 €
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	550 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	4 655 €
21312 - Bâtiments scolaires	21 005 €
21318 - Autres bâtiments publics	100 145 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	12 000 €
2184 - Mobilier	3 830 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	13 830 €
Total	224 015 €

Les travaux d'équipement seront marqués principalement par deux types d'opération :

- La poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Un montant de 32 860 € est inscrit pour rendre accessible la Maison des Associations et la Maison Communale,

- La reconstruction du multi accueil Les Petits Loups avec les inscriptions budgétaires suivantes :
  - Au chapitre 20 : une somme de 50 000 € au titre des études diverses (assistance maîtrise d'ouvrage, programmiste, prestataires divers) ;
  - Au chapitre 21 : une somme de 65 000 € pour l'achat du foncier et une provision de 60 000 € pour le démarrage de la maitrise d'œuvre.

Chapitre 21



## 2-2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 315 463 €.

### Les recettes d'investissement BP 2018

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Total budgétisé
1022 - FCTVA	60 805 €
13 - Subventions reçues	42 824 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	25 250 €
Total des recettes réelles	128 879 €
1068 - Excédent de fonctionnement (Auto financement)	163 931 €
Total des recettes	292 810 €

La dotation FCTVA attendue est de 60 805 €. Elle est calculée sur la base des dépenses d'équipements réalisées en 2017

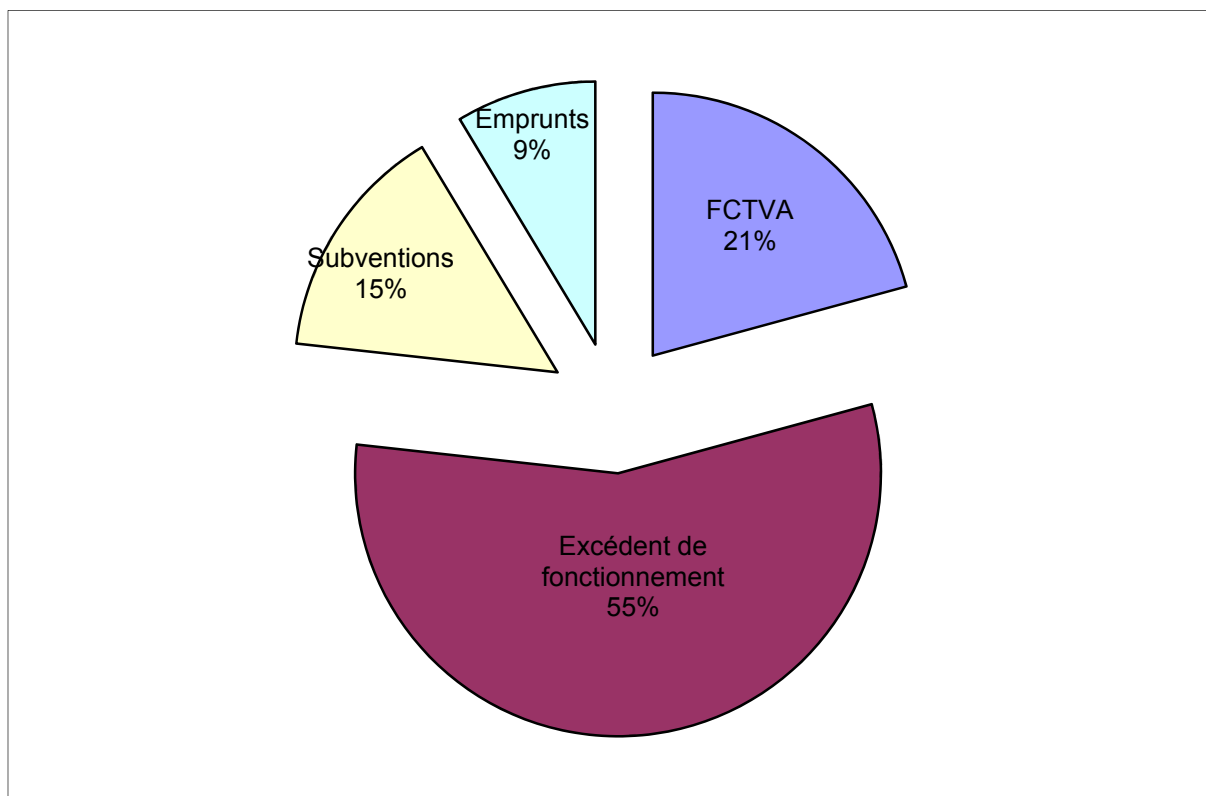
Les subventions (chapitre 13) représentent 42 824 €. Il s'agit des soldes ou des restes à réaliser de subventions 2017 à percevoir :

- 8 600 € pour le remplacement des fenêtres de l'Hôtel de Ville au titre de la DETR ;
- 2 235 € pour l'accessibilité de l'école maternelle Fléchon au titre de la DETR ;
- 26 375 € versés par la CAF pour la création du Pôle Jeunesse ;
- 5 614 € versés par la CAF pour l'équipement en matériel du Pôle Jeunesse.

La ligne « emprunts et dettes assimilés » correspond aux deux prêts à taux zéro octroyés par la CAF :

- Un prêt de 19 459 € remboursable sur 5 ans à partir de 2018 pour la création du Pôle Jeunesse ;
- Un prêt de 2 807 € remboursable sur 5 ans à partir de 2019 pour l'équipement en matériel du Pôle Jeunesse.

Le solde des dépenses d'investissement sera financé par l'autofinancement (excédent de fonctionnement) grâce aux résultats dégagés lors des exercices précédents.



### 3 – LA DETTE

L'annuité de la dette pour l'exercice 2018 est de 3 900 €. Cette somme est uniquement composée du remboursement en capital puisqu'il s'agit de la première annuité du prêt à taux zéro de la CAF relatif à la réalisation du Pôle Jeunesse.

Ce très faible niveau de dette nous permet de conserver des marges de manœuvre autorisant le recours à un nouvel emprunt pour le financement de « grands projets » tel que celui de la reconstruction du multi-accueil Les P'tits Loups.

La souscription de ce nouvel emprunt à hauteur de 70 % de l'opération interviendrait plutôt en fin d'exercice en raison d'un niveau de trésorerie suffisant.

Le remboursement de ce nouvel emprunt interviendrait seulement lors du prochain exercice et laisserait la dette de la commune bien en retrait par rapport aux autres collectivités de notre strate.



## 4 – LES GRANDS EQUILIBRES

Le résultat est provisoirement affecté comme suit :

Besoin de financement d'investissement	<b>D – 001</b>	<b>- 118 009.26 €</b>
Affectation en réserve au compte	<b>R – 1068</b>	<b>163 930.88 €</b>

(Réserve : excédents de fonctionnement capitalisés en couverture du besoin de financement de la section d'investissement)

Affectation en report à nouveau	<b>R – 002</b>	<b>400 627.01 €</b>
---------------------------------	----------------	---------------------

Le budget s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses :

(Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement s'élève à 123 320 €)

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement crédits 2018 – op. réelles	2 439 380.00 €	2 173 777.99 €
Fonctionnement crédits 2018 – op. d'ordre	184 345.00 €	49 320.00 €
Résultat reporté R-002		400 627.01 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 623 725.00 €</b>	<b>2 623 725.00 €</b>

Investissement crédits 2018 – op. réelles	247 655.12 €	112 630.12 €
Investissement crédits 2018 – op. d'ordre	49 320.00 €	184 345.00 €
Réserve R-1068		163 930.88 €
Restes à réaliser 2017	62 370.62 €	16 449.00 €
Résultat reporté D-001	118 009.26 €	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>477 355.00 €</b>	<b>477 355.00 €</b>

<b>TOTAL GENERAL DU BUDGET</b>	<b>3 101 080.00 €</b>	<b>3 101 080.00 €</b>
--------------------------------	-----------------------	-----------------------